

Monsieur le Premier Ministre représentant Son Excellence  
Monsieur le Président de la République;

Mesdames, Messieurs les Présidents des Institutions de la  
République ;

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et corps accrédités au  
Mali ;

Monsieur le Gouverneur du district de Bamako ;

Monsieur le Maire de la commune III du district de Bamako ;

Mesdames/Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers ;

Monsieur le Représentant de l'OMS ;

Monsieur le Représentant de l'UNICEF ;

Mesdames, Messieurs les chefs des services centraux du  
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et des  
départements ministériels ici présents ;

Distinguées Notabilités de Bamako ;

Mesdames, Messieurs les Représentants de la presse publique,  
privée et du RECOTRADE;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand honneur et un agréable devoir que je prends la parole à l'occasion de la cérémonie de lancement de la journée mondiale couplée à la semaine nationale de lutte contre le Paludisme. La date du 25 avril faut-il le rappeler, consacre la célébration de la Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme. Cette année, notre pays le Mali, célèbre la 7<sup>ème</sup> Edition sous le thème « Investir dans l'avenir -Vaincre le paludisme ».

Instituée par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2007, la journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme a pour objectif de renforcer le plaidoyer et la mobilisation sociale autour des stratégies de lutte contre le paludisme en vue de minimiser son impact au sein de la communauté.

**Monsieur le Premier ministre,**

**Mesdames, Messieurs,**

Selon le rapport mondial 2013 de l'Organisation mondiale de la santé, le paludisme constitue aujourd'hui un réel problème de santé publique dans plus de 90 pays représentant au total quelques 2,4 milliards de personnes, soit 40 % de la population mondiale.

L'Afrique est le continent le plus touché par le paludisme, avec 80 % des 219 millions de cas estimés dans le monde en 2010, et 90 % des décès. Le paludisme est aussi la cause de 25 à 45 % de toutes les consultations externes et de 20 à 45 % de toutes les hospitalisations. On estime en outre qu'il est à l'origine de 17 % de la mortalité chez les moins de cinq ans dans la Région africaine de l'OMS.

Dans les pays fortement endémiques dont le Mali, on estime que le paludisme entraîne une réduction annuelle moyenne de la croissance économique de 1,3 %, essentiellement du fait de l'absentéisme au travail ou à l'école. Les personnes les plus pauvres sont les plus exposées au paludisme et à ses complications, à cause des mauvaises conditions de logement, de vie et de l'accès limité aux soins de santé.

Selon le système d'information sanitaire du Mali, le paludisme a constitué 39% des motifs de consultation en 2013. Le nombre total des cas enregistrés dans les établissements de santé est de 2 095 172 avec 1643 décès, soit une létalité de 0,78 pour mille. Les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes sont les couches les plus affectées par cette maladie.

Les pertes économiques dues au paludisme sont estimées à 72 milliards de francs CFA par an selon une étude de l'Institut National de Recherche en Santé Publique.

Selon l'enquête démographique et de Santé, 5<sup>ème</sup> édition réalisée au Mali en 2012-2013, la prévalence du paludisme chez les enfants de 6 à 59 mois est de 51,6%. Cette prévalence atteint 70,6% dans la région de Mopti et 62,1% dans la région de Sikasso.

Face à cette situation, le Mali avec l'appui de ses partenaires au développement a entrepris l'intégration et la mise en œuvre de stratégies de lutte efficaces qui sont :

- la confirmation systématique de tout cas suspect de paludisme ;
- le traitement précoce et approprié des cas confirmés ;
- l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action,
- le traitement préventif intermittent à la Sulfadoxine-pyriméthamine chez la femme enceinte ;
- la pulvérisation intra domiciliaire et
- la Chimio prévention du paludisme saisonnier chez les enfants de 3 à 59 mois avec la sulfadoxine pyriméthamine et l'Amodiaquine.

**Monsieur le Premier ministre,**

**Mesdames, Messieurs,**

Bien que le paludisme demeure préoccupant pour la majorité des maliens, les progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies augurent une victoire future, à en juger par les résultats obtenus en 2013 :

- 75% des femmes enceintes et 70% des enfants de moins de 5 ans dorment sous moustiquaire imprégnée d'insecticide ;
- 1 400 000 moustiquaires imprégnées à longue durée d'action ont été distribuées ;
- 829 470 plaquettes de combinaisons thérapeutiques ont été acquies pour la prise en charge gratuite du paludisme simple chez les enfants de moins de cinq ans et 1 202 910 plaquettes de combinaisons thérapeutiques pour les adolescents et les femmes enceintes ;
- 21 000 kits de traitement du paludisme grave, 1 400 000 tests de diagnostic rapide et 10 000 000 de comprimés Sulfadoxine-pyriméthamine pour le traitement préventif intermittent du paludisme chez la femme enceinte ont été distribués par les structures.

**Monsieur le Premier ministre,**

Notre pays, le Mali a adhéré aux différents engagements internationaux et participé au Sommet Africain des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Abuja au Nigeria le 25 avril 2000 sur la lutte contre le paludisme. Aussi, cet engagement s'est-il traduit par l'élaboration des plans nationaux de lutte contre le paludisme dont le dernier en date est celui de la période 2013 - 2017.

Le gouvernement de la République du Mali et les partenaires au développement, ont pris des engagements forts et historiques dans la mobilisation des ressources pour lutter contre le paludisme, comme en témoignent les nombreux actes pris dans le cadre de la gratuité des antipaludiques. On peut citer entre autres : l'Initiative du Président Américain Barack Obama et le Fonds Mondial de lutte contre le Paludisme, la Tuberculose et le Sida.

Un nouvel espoir est donc né pour la population malienne vers l'élimination du paludisme et nous devons mettre en œuvre des stratégies innovantes. Il s'agit de : développer la recherche pour une couverture universelle des populations par des services intégrés de lutte contre le paludisme.

**Monsieur le Premier ministre,**

Dans le domaine de la recherche, le Gouvernement du Mali à travers le Centre de Recherche et de Formation sur le paludisme veille efficacement à la surveillance de la sensibilité des antipaludiques et de la résistance des vecteurs du paludisme aux insecticides.

Actuellement, deux nouveaux types de candidats vaccins contre le paludisme sont entrain d'être testés par ce centre et ses partenaires à Bancoumana et à Donéguebougou dans la région de Koulikoro. Si l'efficacité et la sécurité de ces vaccins se confirmaient, ils seront une arme déterminante dans l'élimination voir l'éradication du paludisme.

**Monsieur le Premier ministre,**

La mise en œuvre et la pérennisation de la lutte contre le paludisme sont essentielles à la réalisation de nombreux Objectifs du Millénaire pour le Développement dans nos pays les plus touchés par la maladie. Aussi, sans réduction significative du fardeau du paludisme, ces objectifs seront difficiles à atteindre notamment ceux ayant trait à la mortalité infantile et à la santé maternelle.

Le progrès réalisé dans la lutte contre le paludisme, au cours de ces dernières années, est impressionnant. Dans le monde, entre 2000 et 2012, les taux de mortalité estimés dus au paludisme ont chuté de 42 % dans toutes les tranches d'âge et de 48 % chez les enfants de moins de cinq ans.

Cependant, ce progrès demeure fragile et incomplet. Aujourd'hui, Journée mondiale de lutte contre le paludisme, est une opportunité pour moi, d'inviter les partenaires locaux et internationaux à intensifier leurs efforts et leurs investissements dans la lutte contre le paludisme, ceci permettra à l'Afrique d'économiser 12 milliards de dollars par an.

Vive la coopération bilatérale et multilatérale pour un Mali sans paludisme.

**Je vous remercie!**